

Commission départementale d'arbitrage
PV N°6 bureau du 6 Novembre 2017.

Membres : MM. Aurélien GRIZON, Jean-Christophe BRUNET, Eric CRÉMADES, Patrick MOREAU, Jean-Michel PRECART, Claude SONALLY.

Excusés : MM. Johnny MENANTEAU, Séverin RAGER.

Assiste : Mme Pierrette BARROT.

Début de réunion : 19 heures.

A l'ordre du jour :

❶ Formations initiales.

Elles ont eu lieu les 8 octobre et 5 novembre dernier. Le nombre de candidats reçus sera évoqué lors de notre réunion plénière du 14 novembre. La prochaine session est prévue pour le dimanche **3 décembre 2017**. Deux autres sessions seront déterminées en fonction des stages en internat de décembre et de janvier. Les stagiaires ainsi que leurs clubs respectifs seront prévenus par courriel (messagerie du candidat et ZIMBRA pour le club).

❷ Test théorique du 4 novembre.

66 personnes étaient présentes, soit la moitié de notre effectif. Le rattrapage se déroulera le 19 novembre prochain au stade municipal de St JEAN D'ANGELY en même temps que celui du test physique.

❸ Effectifs et désignations.

Les effectifs se décomposent de la façon suivante : 1 Fédéral 4, 1 fédérale féminine 1, 2 assistants Élite régionale, 2 R1, 3 R2, 11 R3, 1AR1, 5JAR, 2 candidats R3, 1 candidat AR2, 15 D1, 26 D2, 30 D3, 12 D4, 3 AD1, 13 AD2, 2 DF, 6 DST, 10 JAD, 1 JA ST. **Soient 121 « Senior » et 13 « jeunes arbitres » de district.**

❹ Indisponibilités et déconvocations tardives.

Claude déplore qu'elles soient toujours aussi nombreuses. Pour rappel, les points de malus prévus dans la charte de déontologie, sont comptabilisés.

❺ Comportements signalés.

Les personnes ont été convoquées pour la réunion plénière du 14 novembre.

❻ Projet « observateurs ».

Aurélien nous dévoilera sa proposition très prochainement en tenant compte des remarques qui ont été émises par chacun.

❼ Formation accélérée.

Les arbitres stagiaires désignables (dossier à jour à ce jour) de la session du 8 octobre ont fait l'objet d'accompagnements. Des retours très positifs pour certains d'entre eux incitent les membres du bureau à envisager des promotions accélérées comme le règlement intérieur le permet.

❽ Point sur les réunions décentralisées et la formation « promotionnels ligue ».

Patrick MOREAU et Jean-Michel PRÉCART sont très satisfaits du taux de participation et du côté convivial des deux réunions du secteur sud.

Johnny MENANTEAU étant absent excusé pour raison professionnelle, nous n'avons pas de ressenti. Néanmoins, nous pouvons noter un taux de participation satisfaisant au vu de la liste d'émargement pour les deux réunions du secteur centre.

Eric CRÉMADES déplore le peu de participation à la seconde réunion du secteur nord.

Johnny MENANTEAU, responsable du pôle, absent excusé, ne manquera pas de nous faire un point sur la formation « promotionnels ligues » lors de notre plénière du 14 novembre.

🕒 Tour de table (questions diverses).

Aurélien nous présente quelques courriers et dossiers à traiter.

Dossier match n°19996602 transmis par la commission d'appel.

Il sera appliqué un retrait de points à l'arbitre comme la stipule en pareil cas, la charte de déontologie. Ce dernier en sera avisé par courriel, avec copie à son club d'appartenance.

Dossier match n°17180779 transmis par la commission des championnats.

La commission rappelle l'arbitre aux devoirs de sa charge.

Ce dernier en sera avisé par courriel, avec copie à son club d'appartenance.

Dossier match n°20059872 transmis par la commission de discipline.

La commission rappelle l'arbitre aux devoirs de sa charge et lui demande plus de rigueur lors du contrôle d'identité.

Ce dernier en sera avisé par courriel, avec copie à son club d'appartenance.

Dossier match n°19795373 transmis par la commission de discipline.

La commission rappelle l'arbitre aux devoirs de sa charge et l'invite à consulter l'article 59 des règlements généraux de la F.F.F.

Ce dernier en sera avisé par courriel, avec copie à son club d'appartenance.

Dossier n°19793815 réserve technique.

Ce dossier fait l'objet d'un procès-verbal spécifique.

Les arbitres concernés seront débités de points de malus comme la stipule en pareil cas, la charte de déontologie.

Ces derniers en seront avisés par courriel, avec copie à leurs clubs d'appartenance.

Jean-Christophe BRUNET demande qu'une copie du rapport universel d'observation soit conservée dans le dossier de chaque arbitre.

Madame Pierrette BARROT nous indique que lors de la réunion du 6 novembre organisée par la commission fidélisation recrutement des arbitres, les clubs présents ont souligné la progression de la qualité de l'arbitrage en Charente-Maritime depuis ces dernières saisons.

Jean-Michel PRÉCART demande qu'à l'avenir, un diplôme assorti d'une petite récompense, soit attribué à chaque récipiendaire de catégories d'arbitres lors de la réunion de fin de saison.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 50.

Aurélien GRIZON

Le président de la CDA

Jean Christophe BRUNET

Le secrétaire de la CDA